

Grippe A(H1N1)

30 cas recensés et premier cas de transmission à l'intérieur du canton

Le Département de la santé et des affaires sociales communique:

A Neuchâtel comme en Suisse, la progression de la pandémie s'est poursuivie la semaine dernière et le Canton se prépare à faire face à une transmission importante du virus A(H1N1) au sein de la population dans les prochaines semaines. Depuis le dernier état de situation communiqué le 3 août 2009, 9 nouveaux cas ont été enregistrés, ce qui porte le nombre total des cas de grippe pandémique dans le canton de Neuchâtel à 30. De ces 9 nouveaux cas, 8 ont été importés d'Espagne. Le dernier cas résulte de la transmission du virus d'une jeune femme à son père. Il s'agit du premier cas de transmission du virus A(H1N1) à l'intérieur du canton.

Les personnes malades sont toutes traitées à domicile où elles sont isolées durant sept jours. Leur état de santé n'inspire pas d'inquiétude et aucune d'entre elles n'a eu besoin d'un traitement de Tamiflu.

A ce jour, dans les hôpitaux de La Chaux-de-Fonds et de Pourtalès, le virus H1N1 a été recherché chez 137 personnes et 8 cas sont encore en attente de résultat. Sur le plan suisse, le nombre de cas continue de croître avec 614 cas confirmés, dont 106 ont été contaminés en Suisse. Des flambées de cas ont été rapportées à Berne, Lucerne, Valais, Genève et Vaud.

La Confédération a commandé 13 millions de doses de vaccin contre la grippe pandémique, dont la livraison est prévue dans le courant de l'automne. Le Canton de Neuchâtel attend les recommandations de la commission fédérale pour les vaccinations et les directives de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ainsi que les indications sur les délais et les modalités de livraison du vaccin pour adapter sa stratégie en conséquence.

Recommandations de l'OFSP

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) recommande à ce jour à toute personne revenant d'un voyage à l'étranger et qui présente un état fébrile >38 degrés et des symptômes de la grippe (toux, céphalées, myalgies) de rester chez elle durant une période des 7 jours suivant son retour. Si l'état clinique devait être inquiétant, il est recommandé de prendre contact par téléphone avec son médecin traitant. Sont particulièrement considérées comme personnes à risque, les femmes enceintes, les petits enfants de moins de deux ans et les personnes souffrant d'une maladie chronique.

Pour l'instant, le canton de Neuchâtel maintient son dispositif hospitalier pour les cas nécessitant une appréciation médicale. Les sites Hne de Neuchâtel et La Chaux-de-

Fonds permettent d'accéder à une consultation spécialisée, d'apprécier les risques individuels et collectifs et la nécessité de prescrire du Tamiflu® et de suivre précisément l'évolution de l'épidémie.

Contacteur son médecin traitant en cas de doute

Les symptômes de la grippe A(H1N1) sont identiques à ceux de la grippe saisonnière, à savoir fièvre (>38), frissons, maux de gorge, rhume, douleurs musculaires, maux de tête et fatigue. A l'heure actuelle, les experts pensent que ce virus se transmet de la même manière que celui de la grippe saisonnière, soit via les postillons et les gouttelettes produites par des personnes malades qui toussent ou éternuent. La transmission indirecte par les objets (ustensiles de cuisine par exemple) ou les surfaces environnementales (poignée de porte par exemple) est également possible.

Le Service cantonal de la santé publique rappelle qu'en cas de crainte pour sa santé dans le cas de grippe A(H1N1), vous devez **contacter par téléphone préalablement votre médecin traitant** et éviter de vous rendre directement aux urgences. L'ensemble des médecins du canton de Neuchâtel a reçu des recommandations à cet effet. Vous ne devez en aucun cas vous rendre chez votre médecin pour éviter tout risque de contagion dans les salles d'attente. Vous êtes priés par ailleurs de rester autant que possible à la maison.

A défaut, vous pouvez aussi contacter Hôpital neuchâtelois par téléphone : Site Pourtalès au no 032 713 30 00 ; Site La Chaux-de-Fonds au no 032 967 21 11.

Précautions pour les personnes ayant des contacts avec un cas suspect

Le médecin cantonal rappelle l'importance des précautions d'hygiène à prendre face à un cas suspect :

1. Eviter les embrassades et de se faire la bise
2. Maintenir une distance d'au moins un mètre
3. Ne pas partager sa vaisselle et ses couverts avec d'autres personnes
4. Placer un mouchoir en papier devant la bouche et le nez pour éternuer et tousser
5. Se laver soigneusement les mains plusieurs fois par jour avec de l'eau et du savon

Renseignements et informations

Le public peut se renseigner efficacement sur la maladie et sur les recommandations de base en matière d'hygiène en se connectant sur le site officiel de l'Etat de Neuchâtel www.ne.ch/pandemiegrippe ou en appelant la ligne d'information pour le public de l'Office fédéral de la santé publique (OFPS) au no de tél. **031 322 21 00**.

Pour de plus amples renseignements:

**Dr Claude-François Robert, médecin cantonal au Service de la santé publique,
tél. 032 889 11 02.**

Neuchâtel, le 10 août 2009